

LA COHÉRENCE PARENTALE

« Jacques a dit oui, Jacques a dit non... Jacques a dit peut-être ...»

- **Qu'est-ce que la cohérence parentale ?**
- Définition : selon le Larousse, **la cohérence** est une « propriété de ce qui est cohérent, logique interne d'un discours, d'une idée, d'un acte, qualité d'une personne, d'un groupe.
- **Cohérent** : qui se compose de parties liées et harmonisées entre elles.
- **Parentale** : qui concerne le père et la mère comme un groupe.

- La cohérence est en premier lieu une histoire de soi à soi avant d'être une histoire de soi à l'autre et tous les autres.
- C'est se demander où j'en suis moi, de quoi je suis l'héritier, ce que j'accepte ou rejette de cette héritage interrelationnel mais aussi transgénérationnel en ce qui concerne l'éducation des enfants?
- Comment exiger de l'Autre quelque chose que l'on se s'applique pas à soi-même ?
- Etre cohérent c'est être en harmonie avec ce que l'on pense, ce que l'on dit, ce que l'on fait et ce que l'on est, avec nos valeurs personnelles tout en respectant celles de l'Autre.

- Mais ce que nous pensons, disons, faisons, sommes, est bien évidemment déterminé par plusieurs facteurs :
- génétique
- héréditaire
- culturelle
- éducatif
- et nous venons tous d'horizons différents...

**ALORS QU'EN EST-IL
DE LA COHÉRENCE
PARENTALE ?**

- Souvent la question posée aux professionnels de la petite enfance, éducateurs, psychologue est celle « du front commun des parents, à propos de l'éducation des enfants ».
- Mais posons-nous la bonne question: ce qui prime concerne t-il uniquement cette notion de cohérence ou davantage la manière dont nous pouvons préparer les enfants, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie à se confronter à l'altérité et composer avec les différences d'opinions ?

- Le jeune enfant est très vite à la recherche des limites des adultes et plus particulièrement des ses parents, limites qu'il met parfois à très rude épreuve.
- Il est donc important que le discours parentale, l'agir des parents et leurs positionnement quant à l'éducation soient fermes et souples à la fois, flexible en fonction du développement psycho-affectif de l'enfant, afin d'ériger « une modélisation de comportements efficaces », mais également l'édification de structurations psychiques solides.

- L'édification des limites, de l'autorité doivent donc être cohérentes et fermes mais cela ne veut pas dire que tout doit être figé et rigide et pas non plus que l'on doivent être parfaitement d'accord sur tout, tout le temps lorsque l'on devient parent.

- Comment faire alors faire cohabiter cohérence parentale et enfance ?
- S'attacher à être constant dans le couple, c'est-à-dire être cohérent avec ses propres valeurs personnelles en respectant celle de l'Autre même si on est pas tout à fait d'accord, surtout avec une direction, des lignes de conduites communes.
- Toute personne a le droit d'avoir son opinion à condition qu'on lui laisse habiter celle-ci.
- Faire comprendre à l'enfant que ça n'est pas parce que l'on ne pense pas la même chose que l'on est forcément en conflit.
- Mais que pour autant la différence ne rime pas non plus avec le renoncement à ses valeurs.

- Etre cohérent c'est aussi introduire la loi symbolique entre soi et son enfant et rappeler qu'à la maison ce sont les adultes qui décident et commandent.
- C'est donc rappeler qu'un enfant ne fait pas la loi tout en prenant en compte son discours, en reconnaissant sa propre subjectivité et en étant à son écoute.
- C'est essayer aussi de comprendre ce qui se passe chez l'autre parent lorsque l'on est pas d'accord.
- C'est aussi prendre conscience qu'à travers une discorde concernant l'éducation des enfants nous pouvons rejouer parfois notre propre conflictualité infantile par rapport à l'autorité de nos parents.
- C'est aussi remettre en jeu l'éducation que chaque parent a reçu avec ses points communs mais également ses différences.

**A titre de conclusion...
provisoire**

- La cohérence parentale ne veut pas dire être d'accord sur tout mais oeuvrer ensemble dans la même direction, de **manière bienveillante** pour le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse **internaliser un cadre rassurant** sur lequel il puisse s'adosser tout au long de sa vie.
- C'est exprimer ses sentiments de tristesse, colère déception... quand l'enfant a transgressé les règles établies tout en prenant compte de son opinion.
- C'est oser conflictualiser les relations interpersonnelles sans redouter la perte d'amour de son enfant par exemple.
- C'est éviter de régler ses désaccords en présence de l'enfant qui risque sinon de se saisir de ce manquement, de cette faille et mettre à mal l'autorité parentale et ne plus lui accorder crédit.

**Ce qui peut être
tentant...**

- Penser que c'est moi qui a raison et l'autre qui se trompe, donc imposer à l'autre son point de vue et en faire une « vérité ».
- Cela peut être au contraire, adopter une position de retrait en n'osant pas affirmer ses choix ... au risque d'éprouver une très grande frustration après coup et l'émergence d'un sentiment de colère contre l'autre parent, l'enfant et surtout soi-même.
- Cela peut être aussi se « soumettre » à l'autre, voire à son enfant pour éviter le conflit, pourtant il n'existe pas de vie psychique sans conflit.

- C'est aussi prendre le risque d'instaurer des positions éducatives radicales qui ne laissent place à aucune communication au sein du couple mais également à l'endroit de la parentalité.

- **CE QU'IL FAUDRAIT NE SURTOUT PAS FAIRE !!!** mais nous savons bien tous que la plupart du temps nous faisons ce que nous pouvons et pas toujours ce que nous voulons.

- Régler ses comptes devant l'enfant en attaquant le positionnement et les valeurs de l'autre parent.

**Et plutôt nous
appliquer à :**

- Reprendre cette divergence au sein du couple en dehors de la présence de l'enfant et dans le calme, une fois que l'orage est passé et pas sous l'emprise de sentiments qui peuvent fausser notre raisonnement.
- Evoquer ensemble par exemple les conditions de sortie de l'enfant, l'adolescent en exprimant ce que cela représente pour soi, par exemple la peur, les angoisses et voir ce que cela suscite chez nous.
- Débattre en premier lieu de ce qui peut convenir aux deux parents pour ensuite répondre favorablement ou pas à la demande de l'enfant.
- Se rappeler qu'on ne peut défendre une position que si elle nous semble juste et louable et que plus nous nous sentons injustement attaqués sur nos positionnements plus nous nous rigidifions, voire nous nous « bunkérons ».

- S'autoriser à parler à l'enfant de ce qu'il nous fait vivre, lui expliquer en quoi nous tenons à nos valeurs parce qu'elles sont légitimes pour nous et que c'est pour cette raison que nous tenons à ce que l'enfant fasse ce que nous lui demandons.

**Ce qui peut compliquer
les choses...**

- Une grande conflictualité entre les parents
- Un deuil, une séparation
- Une pathologie somatique et/ou psychique d'un ou des deux parents
- Une nouvelle constellation familiale : familles recomposées par exemple

C'est aussi cesser de croire au Père Noël et penser que deux êtres différents, issus de milieu différents puissent penser toujours à l'identique.

**M e r c i d e v o t r e
a t t e n t i o n**